



**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016 /ADO/ACMS/2025 POUR LA PRODUCTION DES OUTILS ET  
MATERIEL DE COMMUNICATION DES ASCP DU PROJET PASSR CoRD**

## 1.1. CONTEXTE ET OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

L'Association Camerounaise pour le Marketing Social (ACMS) lance cet appel d'offres (ADO) national pour la production des outils et matériel de communication des ASCP.

L'appel d'offres concerne la production des outils et matériel tel que décrit dans la partie II : « Cahier des charges techniques » du présent ADO et dans le cadre d'un contrat à prix fixe et terme de fourniture des marchandises.

## 1.2. CONSISTANCE DES TRAVAUX/PRESTATIONS

L'ACMS (Le Client) fait appel à des offres sur une base DAP ('Delivered At Place' ou Rendu au lieu de destination) convenu au bureau de ACMS Garoua, tel que le décrit le présent appel d'offres. L'offre des soumissionnaires potentiels devra être faite en Un (01) Lot Unique présenté comme suit et avec un délai de livraison souhaité de Dix (10) Jours calendaires :

| LOT | Description   |
|-----|---|
|     | Production des outils et matériel de communication des ASCP (200 boîtes à images, 4000 tickets de référencement, 200 registres CIP) tel que décrit dans la partie II : « Cahier des charges techniques » du présent ADO |

### 1.3. CONSULTATION ET RETRAIT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

L'avis d'Appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables à une des agences de l'ACMS ou sur le site [www.acms-cmr.org](http://www.acms-cmr.org). Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent se procurer le dossier d'Appel d'Offres contre versement d'une somme non remboursable de F.CFA 15 000 (Quinze mille francs) dès publication du présent avis à l'une des adresses au bas de page.

#### 1.4. REMISE DES OFFRES, OUVERTURE DES PLIS

Chaque offre rédigée en français ou en Anglais et en trois (03) exemplaires dont l'original et deux (02) copies marquées comme tels, devra être déposée sous pli fermé et Scellé portant la mention : « ADO 016 pour la production des outils et matériels de communication des ASCP : A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement » au bureau siège de l'ACMS sis au quartier Mballa II, rue dragages, au plus tard le Lundi 15 décembre 2025 à 16 heures précises. Les offres soumises après 16 heures le Lundi 15 décembre 2025 ne seront pas acceptées.

## 1.5. RECEVABILITE DES OFFRES

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes. Elles devront obligatoirement datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Le dossier administratif devra être constitué des pièces ci-après :

- Une photocopie du registre de commerce ;
  - Une attestation d'immatriculation timbrée ;
  - Une attestation de conformité fiscale ;
  - Un relevé d'identité bancaire de l'exercice en cours au nom du prestataire ;
  - Un certificat de non-exclusion des marchés publics de l'exercice valide ;
  - Un plan de localisation timbré.

## 1.6. MODIFICATIONS EVENTUELLES DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Toutes modifications au présent Appel d'Offres doivent être réalisées au plus tard le 11 décembre 2025. Passé ce délai, les contenus seront considérés comme tel et aucune autre modification ne sera apportée avant la clôture du processus.

Toute demande d'informations complémentaires relatives au présent Appel d'Offres devra uniquement être envoyée par courriel à l'adresse : [ado@acms-cmr.org](mailto:ado@acms-cmr.org).

Yaoundé, le 27 novembre 2025

## Le Directeur Exécutif

— Signed by:

Annie Michele MABALL  
133118578FAAE10F.Y  
ie Michele MABALL

33118578FANE40F

## — Paraphe

ELN

## —Paraphe

 **Siège Social**  
 **BP : 14025 Yaoundé**  
 **Tél. : +(237) 693 92 92 56**

 **Bureau du Nord**  
 **BP : 858 Garoua**  
 **Tél. : +(237) 693 92 92 56**

E-mail : [contact@acms-cmr.org](mailto:contact@acms-cmr.org)  
[www.acms-cmr.org](http://www.acms-cmr.org)

Agrée par le  
**Ministère de la Santé Publique**

Agrée par le  
**Ministère de la Santé Publique**